

Projet d'installation agrivoltaïque à Goncourt

INVITATION À UNE PERMANENCE PUBLIQUE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE

MARDI 10 JUIN 2025
de 13 H à 19 H
à la **SALLE POLYVALENTE**
de **GONCOURT**



LE PROJET AGRIVOLTAÏQUE DE GONCOURT

LE CONTEXTE DU PROJET

Le site d'accueil du projet agrivoltaïque est une parcelle destinée au pâturage ovin.

Ce projet permettra la pérennisation de l'exploitation et l'augmentation de la taille du cheptel ovin grâce à l'accès à de nouvelles pâtures, cela en vue de soutenir une récente installation.

Il ne modifiera ni le système d'exploitation en place, ni la destination des terres.

« Chez Photosol, nous croyons que seule une concertation sincère avec tous les acteurs du territoire et les riverains permet de construire un vrai dialogue autour du projet, de manière complète et partagée. Cela nous permet de l'adapter au plus près des sensibilités et des intérêts de chacun. »

Antoine Rossano, Chef de projet

LE PROJET ÉNERGÉTIQUE

L'installation produira une énergie verte, locale et compétitive.

5 GWh de production annuelle, soit l'équivalent de la consommation de **2 350 personnes** près de 20% de la population de la communauté de communes Meuse Rognon

Environ **2 500 tonnes** de CO₂ évitées sur un an*.

4,5 MWc de puissance installée

7,8 ha de surface clôturée dont **≈ 1,9 ha** de surface projetée de panneaux

* Source RTE

UN PROJET RÉFLÉCHI POUR S'ADAPTER AU TERRITOIRE

Une concertation le plus en amont du projet avec les riverains pour assurer la meilleure intégration du parc dans le territoire :



Une installation sur un terrain ne présentant pas d'enjeux écologiques.



Un projet dissimulé par un boisement et proposant une intégration paysagère avec plantation de haies.



Le soutien à l'installation d'une jeune éleveuse et la pérennisation de l'exploitation.



Pour les habitants de Bourmont-entre-Meuse-et-Mouzon, la mise en place d'un financement participatif offrant la possibilité d'investir et d'épargner.

LES RETOMBÉES POUR LE TERRITOIRE

RETOMBÉES FISCALES

Taxes locales annuelles (IFER, CET et TF*)

Pour la commune de Bourmont-entre-Meuse-et-Mouzon **≈ 8 100 €**

Pour la communauté de communes Meuse Rognon **≈ 500 €**

Pour le département de la Haute-Marne **≈ 6 000 €**

* Estimations au 01/04/2025

LES PROCHAINES ÉTAPES



T3 2025 :

Dépôt du permis de construire



2025 - 2026 :

Instruction du permis de construire et décision motivée de la CDPENAF sur le permis de construire



2027 :

Décision motivée du préfet sur le permis de construire

Si le permis de construire est accordé



2028 :

Début de la construction



2029 :

Mise en service du parc



UNE QUESTION, UN AVIS ? CONTACTEZ-NOUS !

concertation-projet-goncourt@photosol.fr

Pour en savoir plus : www.photosol.fr